

Annexe 10

Glossaire

Le glossaire ci-dessous est établi alphabétiquement. Les définitions des concepts y figurant doivent servir à l'uniformisation et à une meilleure compréhension.

Audits de qualité :	<p>Afin de garantir des standards de qualité identiques pour tous les organisateurs de cours, le CSR procède à une vérification périodique des cours. Ces audits qualité peuvent se dérouler à tout instant et sans annonce préliminaire.</p> <p>Un audit qualité doit comporter toutes les instructions d'un cours. Entre deux audits de système (36 mois), au moins un audit qualité doit être effectué.</p>
Audits de système :	<p>Tous les organisateurs de cours doivent remplir les exigences pour l'homologation comme organisateur de cours. Afin que ces exigences demeurent aussi garanties durant l'activité ultérieure comme prestataire de cours, le CSR effectue un audit de système tous les 3 ans. Ces audits de système sont annoncés par le CSR 4 semaines auparavant.</p> <p>Un audit de système porte sur toutes les instructions, comme celles qui sont exigées lors de l'inscription comme organisateur de cours. Il a lieu tous les 3 ans.</p>
Check-up voiture, moto :	<p>Test de conduite volontaire en présence d'un spécialiste pour vérifier les connaissances et les capacités personnelles de conduite. Une théorie de la circulation est incluse, avec vérification des déficits en connaissances, précision des éventuelles nouvelles directives et recommandations afin de combler les lacunes.</p>
Commission « Assurance-qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur ou vélos et vélos électriques »	<p>La Commission « Assurance-qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur ou vélos et vélos électriques » se compose de 7 représentants d'organisations indépendantes du domaine des véhicules à moteur et de 5 représentants d'organisations indépendantes du domaine des vélos et vélos électriques. La présidence de cette Commission ne doit pas être assurée par le CSR. Elle constitue la deuxième instance de recours. Les décisions de cette commission sont irrévocables.</p>

Comportement d'observation :	A n'importe quelle vitesse et lors de n'importe quelle manœuvre de conduite, le conducteur doit anticiper le plus possible en observant là où il souhaite se diriger avec son véhicule. Essayer d'analyser les objets relatifs à la circulation. Tout aussi important, spécialement en cas de changement de sens de la marche : une bonne observation à l'arrière et une observation globale, en regardant dans le rétroviseur et sur les côtés.
Comportements :	La constitution de comportements et de valeurs qui conduisent à une attitude dans la circulation routière plus sûre, respectueuse des consignes et caractérisée par le sens de l'anticipation, est un élément primordial des cours de perfectionnement. En revanche les comportements se composent des facteurs suivants : <ul style="list-style-type: none">• traits de caractère et comportement social (crainte, prudence, égoïsme, attention etc.),• intelligence et niveau d'études,• environnement personnel (modèle),• valeurs et normes (ponctualité, sécurité, respect des consignes etc.)• rapports à la circulation (agitation, embouteillage),• humeur du jour.
Cours antidérapage :	Le contenu central de la formation est le bon comportement à adopter en cas d'état de la chaussée difficile (neige, glace, gravier). Durant cet exercice, il faut expérimenter la conduite à différentes vitesses avec un comportement d'observation erroné et aussi avec le bon comportement d'observation, ainsi qu'avec une estimation correcte des différents types de chaussée.
Cours sur le terrain véhicules légers et lourds, motos	Des vitesses plus faibles, dans la rue par exemple, permettent d'expérimenter et de maîtriser des situations critiques sans danger avec des conditions de sol difficiles.

Cours sur installation voiture, moto sur pistes :	Une conduite avec des véhicules lourds caractérisée par le sens des responsabilités nécessite une habileté particulière et des connaissances spécifiques, Une grande importance doit d'ailleurs être accordée à la sensibilisation et à la reconnaissance précoce des situations critiques, vu sous l'angle de la sécurité routière avec des camions, cars, trains routiers, semi-remorques, tracteurs avec et sans outils ou remorques.
CSR :	Le Conseil suisse de la sécurité routière est une organisation qui s'occupe de la sécurité routière. Il finance ses activités grâce aux contributions du Fonds de sécurité routière, aux indemnités de tiers sous forme de mandats de prestations et de contributions de membres.
Exercice final :	Un exercice exigeant à la fin du cours doit montrer au participant ses propres limites tout en lui laissant un comportement réaliste et positif acquis lors du cours. Le participant doit reconnaître que les limites de ses capacités sont vite dépassées en situation d'urgence et de pression. Certaines lois auxquelles le participant est exposé également dans la circulation routière réelle doivent être simulées.
Environnement :	Les cours décrits dans le manuel doivent sensibiliser les participants à une conduite respectueuse de l'environnement et économique en énergie.
Filtre d'observation :	Durant la conduite, les informations essentielles concernant la circulation routière et le futur trajet doivent être enregistrées et assimilées de façon logique.
Fonds de sécurité routière :	Le Fonds de sécurité routière (FSR) détermine chaque année le montant des remboursements adressés aux participants au cours. Au moyen d'un mandat de prestations vis-à-vis du CSR, le FSR convient des objectifs annuels, de l'étendue et des points clés de l'assurance-qualité en matière de perfectionnement volontaire.
Freinage dégressif :	Pression plus forte sur la pédale au début du freinage ; puis doser en fonction de la situation.

Freinage normal :	Freiner dans des situations de circulation prévisibles avec le frein de service. Le ralentissement doit être clairement identifiable pour les véhicules suivants et il doit s'adapter au flux du trafic (dégressif).
Freinage d'urgence :	Dans des situations surprenantes, le véhicule doit être ralenti le plus rapidement possible en conservant une stabilité suffisante en matière de direction. Concernant les véhicules équipés d'ABS, la totalité de la force de freinage doit être conservée jusqu'à l'arrêt. Pour les véhicules sans ABS, les roues doivent se bloquer par une forte pression sur la pédale.
Freinage progressif :	Pression plus faible sur la pédale au début du freinage ; puis la vitesse diminuant, augmentation de la pression sur la pédale.
Freinage ciblé :	Le véhicule doit être arrêté avant un obstacle bien visible. Le participant détermine lui-même quand il commence à freiner. Le véhicule doit être stoppé le plus vite possible alors que les roues sont en mouvement ou adhèrent à la route.
Norme ISO 29990 :	Constitution d'une base solide pour la réalisation des cours et la garantie de l'assurance-qualité dans le cadre du perfectionnement volontaire dans la circulation routière selon la norme ISO 29990

Perfectionnement volontaire :	<p>Les objectifs du perfectionnement volontaire sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réduction des accidents et meilleur climat sur la route en se basant sur une conduite réfléchie et contrôlée des usagers de la route• Mesures préventives pour la promotion de la sécurité routière par :<ul style="list-style-type: none">• influence sur le comportement en tant qu'usager de la route,• transmission des connaissances, des expériences, des savoir-faire,• réduction des insécurités dans la circulation de la part des usagers de la route,• augmentation de l'acceptation des règles de la circulation,• amélioration du jugement en termes d'identification de l'origine et de l'impact du comportement,• sensibilisation à une conduite respectueuse de l'environnement et économique.
Thèmes obligatoires:	<p>Les thèmes suivants doivent être intégrés selon la catégorie de cours (motos ou véhicules à moteur légers et lourds) dans chaque cours en tant que thèmes transversaux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Thème 1: Technique de direction et position du siège véhicules légers et lourds• Thème 2: Technique de direction et position du siège motos• Thème 3: Comportement d'observation• Thème 4: Comportement personnel et sens de la circulation• Thème 5: Maîtrise de la vitesse• Thème 6: Règles de la circulation